

Montréal 2050 : objectif égalité, inclusion et accessibilité

Mémoire conjoint du Conseil des Montréalaises et de la Table des groupes de femmes de Montréal dans le cadre de la consultation « Réflexion 2050 » de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)



À propos

Le Conseil des Montréalaises (CM) est une instance consultative de la Ville de Montréal composée de 15 membres bénévoles. Depuis sa création en 2004, il conseille l'administration municipale sur les questions de condition féminine et d'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes. Ses membres effectuent des recherches et publient des avis sur les conditions de vie des Montréalaises (transport, logement, lutte contre la pauvreté, sécurité, itinérance, offre de sports et de loisirs, etc.), sur la présence et la participation des femmes en politique municipale ainsi que sur l'employabilité des Montréalaises. Elles utilisent l'analyse féministe intersectionnelle — qui prend en compte les différents motifs de discriminations (âge, conditions sociales, origine ethnique, religion) — pour appréhender les réalités vécues par les Montréalaises.

La Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) est un regroupement régional de concertation incorporé en mars 1996. Il a pour mission de promouvoir et de défendre les droits des femmes dans une perspective féministe d'égalité entre les sexes et entre les femmes. Son membrariat, composé de plus de 60 groupes, essentiellement des groupes de femmes locaux et des comités femmes issus de syndicats et de groupes communautaires et sociaux, constitue l'une des grandes forces de la Table. La pluralité et la multisectorialité de la TGFM lui donnent accès à des expériences, à des préoccupations et à des analyses diversifiées.

Rédaction : Kenza Bennis (coordonnatrice du CM), Amélie Boudot (membre du CM), Marie-Ève Desroches (chargée de projet à la TGFM), Marianne-Sarah Saulnier (membre du CM).

Révision : Véronique Martineau (Coordonnatrice à la TGFM)

Adopté par le Conseil d'administration de la TGFM le 13 septembre 2022 et par les membres du CM le 14 septembre 2022.

Table des matières

À propos	2
Table des matières	3
Introduction	4
1. La population	5
2. La gouvernance	6
2.1 La participation citoyenne	6
2.2 La ville intelligente et la fracture numérique	6
3. Les formes urbaines et les occupations du sol	7
4. La mobilité	8
5. L'emploi et l'activité économique	10
6. L'équité sociale	11
6.1 Des emplois pour les femmes	11
6.2 Des espaces publics inclusifs et sécuritaires	11
7. Le climat et l'environnement	12

Introduction

Le CM, la TGFM et bien d'autres groupes soulignent l'importance de l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) à l'échelle municipale. Cette perspective permet de prévenir et de réduire les inégalités par la prise en compte des réalités et besoins complexes des personnes. Cela permet également de prévoir les effets distincts d'une initiative selon le sexe et un ensemble de motifs de discrimination (ex. âge, origine ethnique, condition sociale) qui se combinent et intensifient les effets des exclusions. L'ADS+ passe par l'accès à des données quantitatives, mais aussi par la consultation. Au cours des dernières années, nos deux organisations ont écouté et consulté les Montréalaises et les groupes féministes concernant leur vision pour la ville de demain. **Elles veulent une ville qui offre de meilleures conditions de vie, un accès à des logements et à des transports abordables, des rues sécuritaires et des aménagements et services universellement accessibles. Mais, elles désirent surtout être prises en compte dans leur diversité.**

Nos organisations s'allient de nouveau pour que ces perspectives féministes soient considérées dans le cadre de la consultation publique Réflexion 2050 pour l'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) de la Ville de Montréal. Nous avons publié différents travaux ces dernières années à savoir Le Guide féministe pour les élections municipales 2021 [Les voix des Montréalaises](#) (CM et TGFM, 2021), l'avis [Vers une ville féministe](#) (CM, 2020) et la [Plateforme de revendications féministes pour le droit à la ville](#) (TGFM, 2022). Ce mémoire a été préparé à partir de ces travaux pour présenter les enjeux préoccupants et les principales recommandations pour la ville égalitaire, inclusive et accessible que nous souhaitons pour 2050.

1. La population

La réalité des Montréalaises se décline à travers différents angles, notamment le genre, l'âge, l'origine ethnique, la situation de handicap, l'orientation sexuelle, le statut migratoire, le statut socioéconomique ou encore l'identité autochtone. Pour que toutes les Montréalaises puissent jouir du droit à la ville, il est impératif que l'aménagement urbain et les services municipaux prennent en compte et s'adaptent à la réalité multiple des femmes, mais aussi assurent leur présence et pleine participation dans les instances décisionnelles et consultatives. À ce titre, il a été démontré que les sociétés qui préconisent l'égalité et l'inclusion au sein de leurs instances pavent la voie au « déploiement de solutions plus riches et plus complètes que si elles avaient été imaginées par un groupe homogène »¹. Pour que Montréal suive cette tangente et devienne plus égalitaire, accessible et inclusive, il est impératif que la Ville reconnaisse les différentes formes de discriminations existantes. Elle doit développer une compréhension profonde des obstacles auxquels font face les femmes tant sur les plans géographique, économique et physique qu'en matière de logement, d'installations urbaines ou d'activités culturelles. Les décideuses et décideurs pourront, d'une part, revoir l'aménagement et la prestation de services pour l'ajuster en fonction des diverses réalités. D'autre part, ils et elles pourront procéder à des changements structurels pour limiter les conséquences des discriminations systémiques, mais aussi les prévenir.

Les Montréalaises veulent que le sexisme et les autres formes de discrimination soient considérés dans l'aménagement de la ville et les services municipaux. En tant que féministes, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- Adopte une perspective intersectionnelle qui met l'accent sur la lutte aux inégalités entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.
- Intègre systématiquement une ADS+ dans tous les plans d'action, politiques, programmes, projets et budgets de la ville-centre et des arrondissements et se dote d'un plan d'action en ce sens (avec cibles et échéanciers, budget, indicateurs de progrès et mécanisme d'évaluation).
- Produise et diffuse des données populationnelles différenciées et croisées.
- Priorise le design universel, car l'accessibilité universelle est un atout pour l'urbanisme et bénéficie à tout le monde (ex. parents, aînés.es et enfants).

2. La gouvernance

2.1 La participation citoyenne

Les élections de 2021 ont permis d'élire un conseil municipal paritaire et plus inclusif, avec 59,2 % de femmes élues et 33 % des personnes élues qui se sont identifiées comme appartenant à une minorité visible ou ethnique. Ces acquis doivent être maintenus. Par ailleurs, les femmes comptent pour 39,8 % des personnes ayant pris la parole dans l'ensemble des lieux municipaux et paramunicipaux observés dans le cadre du projet MTElles sur la participation égalitaire des femmes à la vie démocratique municipale et communautaire. Il est à noter que les femmes racisées ou faisant partie des minorités ethnoculturelles comptaient pour 15,9 % et les femmes en situation de handicap, pour 0,7 % des personnes ayant pris la parole².

Les Montréalaises veulent que les femmes, dans toutes leurs diversités, participent et soient considérées dans les instances décisionnelles et consultatives municipales. En tant que féministes, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- S'engage à avoir des instances décisionnelles qui reflètent la diversité de la population montréalaise (comité exécutif, conseils d'administration des organismes liés à la Ville).
- Mette en place des mesures pour accroître la participation citoyenne des femmes (communications accessibles et non sexistes, heures adéquates, halte-garderie, etc.³).
- Assure l'accessibilité des consultations pour rejoindre celles qui ont des défis de mobilité (utilisatrices d'aides à la mobilité, aînées, parents et travailleuses de nuit) et les personnes affectées par la fracture numérique.

2.2 La ville intelligente et la fracture numérique

Les mesures sanitaires associées à la pandémie de COVID-19 ont accéléré un virage numérique notamment dans les services municipaux, les séances du conseil municipal et les consultations publiques. L'ensemble de la population n'a pas été en mesure de suivre ces changements en raison de la fracture numérique qui est le résultat des inégalités sociales. Ces inégalités sont liées à la littéracie numérique, aux coûts pour un appareil et une connexion internet, à l'inaccessibilité du numérique lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser de technologies d'assistance ou par l'absence d'une connexion fiable.

Les Montréalaises veulent éliminer la fracture numérique. En tant que féministes, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- Adopte des mesures alternatives au numérique (ex. téléphone, affichage et sans rendez-vous).
- Déploie des actions pour faciliter l'accès au numérique (ex. accès wifi, prêt de tablettes, formation et accompagnement, programmes pour l'accès numérique aux femmes en situation d'isolement).
- Assure l'accessibilité de l'ensemble de ses sites web et plateformes municipales.

3. Les formes urbaines et les occupations du sol

La densification des quartiers et la construction de grands ensembles de logements tendent à accélérer la gentrification. Cette transformation des quartiers affecte les conditions de logement des femmes déjà particulièrement mises à mal par l'actuelle crise du logement. Parmi les groupes communautaires montréalais sondés en 2021 par la TGFM, la quasi-totalité (95 %) des organisations communautaires et groupes de femmes constatent une hausse du nombre de demandes d'aide depuis le début de la pandémie⁴. Cette consultation souligne que les Montréalaises ont de plus en plus de difficulté à trouver et conserver un logement adéquat, particulièrement celles qui font face à de la discrimination raciale, transphobe et lesbophobe ou à des préjugés sur la monoparentalité, l'aide sociale et la violence conjugale. Les hausses de loyer ne suivent pas le revenu des Montréalaises, ce qui contribue à leur pauvreté et à leur précarité. Les reprises et les évictions, plus fréquentes dans les quartiers en pleine gentrification, forcent des déménagements qui déstabilisent le réseau de soutien, par exemple, des femmes âgées, en situation de handicap ou issues de l'immigration. De plus, la sécurité de nombreuses femmes est menacée par le harcèlement des propriétaires, des concierges ou du voisinage, les situations de maltraitance et la violence conjugale. La pénurie de logements freine la possibilité de quitter ces situations abusives. Cette crise les force également à déménager dans des quartiers mal desservis, louer des logements trop petits, insalubres ou inadaptés à leurs capacités ou encore vivre dans des milieux de vie où elles ne peuvent pas exprimer leur orientation sexuelle.

Les Montréalaises veulent accéder et rester dans des milieux de vie accueillants, sécuritaires, accessibles, abordables et sains. En tant que féministes, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- Établisse des aides financières et des mesures pour contrôler et préserver les logements privés abordables (registre des baux, contrôle des reprises et évictions, préservation des maisons de chambres, etc.).
- Soutienne et planifie le développement de 23 000 logements sociaux et communautaires⁵ sur des terrains situés à proximité des commerces, services essentiels et établissements scolaires et qu'une part de ceux-ci soient réservés aux femmes et aux autres populations particulièrement mal-logées comme les peuples autochtones et les personnes en situation de handicap.
- Exerce des pressions pour assurer un financement adéquat pour la construction des unités de logements sociaux et des espaces communs et pour l'offre de soutien communautaire.
- Assure une proportion minimale de 40 % de logements sociaux dans les nouveaux ensembles résidentiels.
- Élabore un plan d'action pour que l'ensemble des logements sociaux et communautaires soit accessible universellement.
- Mette en place un guichet unique pour faciliter l'accès aux logements accessibles, adaptables et adaptés.
- Préviennent et luttent contre les abus, le harcèlement et les violences vécues dans les logements sociaux et privés (ex. politiques, règlements et formations).

4. La mobilité

Les femmes représentent près de 54 % de l'ensemble des personnes utilisant les transports collectifs à Montréal⁶. Elles se déplacent davantage dans leur quartier et doivent plus souvent concilier vie professionnelle et responsabilités familiales impliquant plus de déplacements dans une journée et un pourcentage plus élevé d'arrêts. Toutefois, le coût, les trajets et les horaires des transports collectifs ne correspondent pas aux besoins spécifiques des Montréalaises. La possibilité d'emprunter les transports collectifs n'est pas équitablement répartie sur le territoire, et ce, au détriment des quartiers périphériques. De plus, une large part du réseau de transport collectif n'est tout simplement pas universellement accessible. Par exemple, seules 21 stations de métro sur 58 sont dotées d'un ascenseur. Les femmes en situation de handicap dépendent alors du transport adapté. Or non seulement ce dernier n'est pas facile à utiliser (il exige une réservation, ne permet pas de faire des déplacements complexes et où plusieurs femmes rapportent y subir du harcèlement), mais il est devenu très peu accessible à l'automne 2022. Enfin, la mobilité des femmes est freinée par l'insécurité qu'elles vivent notamment en raison du harcèlement de rue, des manques de civisme envers celles qui utilisent des aides à la mobilité et du manque d'infrastructures et d'aménagements appropriés.

Les barrières géographiques et physiques, conjuguées aux obstacles à la mobilité des femmes, augmentent les disparités dans l'accès à un emploi, à un logement ou à des services de proximité de qualité et constituent ainsi un facteur d'exclusion sociale et de pauvreté.

Les Montréalaises veulent des transports accessibles, abordables et sécuritaires. En tant que féministes, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- Offre des moyens de mobilité durable dans les secteurs mal desservis (transports en commun, réseau cyclable et piétonnier, etc.) et assure que les futures lignes de métro et de train, service rapide par bus, bornes BIXI et pistes cyclables visent aussi ces secteurs.
- S'engage à combler les besoins des femmes en situation de handicap en matière de transport adapté — sécuritaire — et de transport en commun en intégrant systématiquement les principes de l'accessibilité universelle dans les aménagements et services liés à la mobilité.
- Agisse sur l'aménagement des transports actifs pour améliorer l'accès, la sécurité et le partage de la route en mettant en œuvre des mesures telles que :
 - o l'ajout d'éclairage, de signalisation, d'arrêts et d'endroits pour se reposer sur le parcours ;
 - o l'élargissement et la réfection des trottoirs et des pistes cyclables ;
 - o la mise en place de rues partagées et de voies réservées ;
 - o le balisage des chemins informels ou raccourcis ;
 - o le renforcement de la sécurité dans les ruelles et des mesures pour apaiser la circulation ;
 - o la séparation des différents modes de transport, le prolongement de la durée des feux pour les traverses, etc. ;
 - o le développement et le maintien d'ateliers de vélos communautaires qui offrent des moments non-mixtes ;

- la diversification des représentations de la pratique du vélo (personnes grosses, âgées, racisées, en situation de handicap, etc.).
- Promeuve une tarification sociale du transport collectif dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en :
 - gelant les hausses de tarifs ;
 - établissant une grille tarifaire basée sur le revenu ;
 - préservant le paiement en argent comptant ;
 - développant une tarification qui incite à l'utilisation des vélos communautaires (BIXI) et de l'autopartage.

5. L'emploi et l'activité économique

De nombreuses Montréalaises occupent des emplois et poursuivent des études tout en étant parents ou proches aidantes. À cela s'ajoutent la charge mentale et les défis pour opérer des changements dans leurs modes de déplacements et leurs habitudes de consommation pour contribuer à la lutte aux changements climatiques. La conciliation de ces engagements occasionne de nombreux défis qui les forcent à sacrifier le temps dédié au repos, aux loisirs et aux implications sociales et politiques⁷. Cela a également des impacts sur le maintien de leur emploi et la poursuite de leurs études. L'adaptation de nos milieux de vie, des systèmes de transport et de l'offre de logements a un rôle à jouer pour faciliter ce quotidien.

Les multiples engagements des femmes engendrent plus de déplacements dans une journée et un pourcentage plus élevé d'arrêts. Comme énoncé dans la section 3, cette mobilité se complique lorsqu'elle dépend des modes de transports collectifs ou actifs. Actuellement, les quartiers centraux sont dotés d'une bonne offre de services de proximité (garderies, épiceries, bibliothèques, cliniques, etc.) et de transport collectifs et actifs. Ces ressources locales facilitent la conciliation travail-famille-étude en réduisant le nombre et la durée des déplacements quotidiens. Toutefois, plusieurs de ces quartiers sont en pleine gentrification. À moins d'habiter en logement social, il est particulièrement difficile pour les femmes à la croisée des oppressions d'accéder à ces milieux de vie ou même de continuer d'y habiter tel que vu précédemment dans la section 2. Par ailleurs, les services de proximité sont insuffisants dans les quartiers périphériques, souvent inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite, et peinent à répondre aux besoins divers.

Les Montréalaises veulent être soutenues au quotidien par l'accès à des services de proximité abordables, accessibles et inclusifs. En tant que féministes, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- S'assure de répartir équitablement les équipements de sport, de loisirs et de culture à travers les quartiers.
- Appuie les organismes et banques alimentaires qui offrent de l'alimentation à bas prix.
- Favorise l'établissement de marchés publics et de commerces locaux indépendants abordables d'alimentation.
- Mise sur l'ajout de fontaines d'eau, de bancs et de toilettes publiques dotées de produits d'hygiène menstruels gratuits et de boîtes à seringues.
- Encourage l'installation de haltes-garderies, d'espaces pour l'allaitement et de toilettes et vestiaires non-genrés en plus d'espaces non-mixtes au sein des services de proximité.
- Assure le développement d'équipements sportifs qui profitent aux femmes de tous les âges et aux familles diverses (ex. mères monoparentales, femmes en situation de précarité, racisées, de la diversité sexuelle et de genre et en situation postnatale).

6. L'équité sociale

6.1 Des emplois pour les femmes

La pauvreté des Montréalaises reste préoccupante : en 2019, les Québécoises occupent 60 % des emplois à bas salaire⁸. Le quart d'entre elles travaillent à temps partiel⁹ et leur salaire horaire correspond à 88,6 % de celui des hommes¹⁰. À Montréal, 38,4 % des femmes locataires consacrent 30 % et plus de leur revenu au loyer et 17,5 % d'entre elles y consacrent 50 % et plus de leur revenu¹¹. De plus, 6 % des femmes de l'île de Montréal dépendent de l'assistance sociale¹². Cette situation de précarité fait en sorte qu'elles ont moins accès aux ressources urbaines telles que le logement ou le transport et elles sont forcées de vivre dans des quartiers moins bien desservis en matière de services de proximité.

Les Montréalaises veulent des emplois de qualité, des mesures de lutte à la pauvreté et un développement économique qui considère les femmes. En tant que féministes, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- Devienne un employeur exemplaire en offrant les mêmes opportunités d'embauche et de promotion en emploi pour l'ensemble des femmes et des hommes, et ce, en déployant des efforts particuliers pour permettre l'accès à l'emploi aux populations discriminées.
- Adopte des mesures pour sortir les femmes de la pauvreté et leur donner accès à de bonnes conditions de travail.
- Offre un soutien financier conséquent et récurrent aux groupes de femmes et aux organismes qui viennent en aide aux femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.
- S'assure que le personnel de la Ville soit le reflet de la population montréalaise et que les responsables des ressources humaines, les gestionnaires et la haute direction, qui jouent un rôle significatif sur le recrutement, le soient également.

6.2 Des espaces publics inclusifs et sécuritaires

La sécurité et le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public restent un enjeu important. Celui-ci est fortement lié aux violences faites contre les femmes et les filles, notamment le harcèlement de rue. Parmi les 240 femmes qui ont répondu au sondage du Centre d'éducation et d'action des femmes en 2017, 94 % ont vécu du harcèlement de rue. Parmi celles-ci, près de 20 % y font face chaque semaine.

Les Montréalaises veulent des espaces publics inclusifs et sécuritaires. En tant que féministes, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- S'engage à aménager les nouveaux espaces publics et à réaménager ceux qui existent de façon à renforcer la sécurité de toutes et tous en impliquant les femmes et en utilisant l'Aide-mémoire sur les principes d'aménagement sécuritaires « Créer des lieux où l'on sent en sécurité » de la Ville de Montréal.
- Développe et mette en œuvre un plan d'action sur la sécurité des femmes dans les espaces publics, et qu'elle attribue des ressources financières pour prévenir et contrer le harcèlement de rue (subvention à des ressources communautaires, formation du Service de police de la Ville de Montréal [SPVM] et de la Société de transport de Montréal [STM], sensibilisation de la population, adoption d'une approche sécuritaire et inclusive, documentation de la situation).

7. Le climat et l'environnement

Les impacts des changements climatiques se font sentir de plus en plus en Amérique du Nord, entre autres, par les écarts de températures extrêmes, les inondations et les vagues de chaleur. Il a été démontré que les femmes sont plus affectées que les hommes par les impacts des changements climatiques et que cette vulnérabilité augmente en fonction de différentes intersections, notamment le statut socioéconomique, l'origine ethnique l'âge ou le handicap¹³. Non seulement les femmes font partie de la population la moins nantie à Montréal, mais elles sont plus souvent locataires et habitent dans des quartiers défavorisés. Cela affecte directement leur résilience face aux changements climatiques. Par exemple, dans certains quartiers, on observe que la mauvaise isolation des logements et leur localisation augmente la difficulté d'adaptation des Montréalaises aux écarts de température. Plus encore, on rapporte que les femmes se sentent davantage visées par la lutte contre les changements climatiques et ont davantage tendance à modifier leurs comportements de consommation (compostage, agriculture urbaine, réduction des déchets)¹⁴. Ces dernières ayant majoritairement la charge mentale à la maison, ces modifications rajoutent à une tâche déjà importante, devenant un fardeau de plus sur les épaules des femmes.

Les Montréalaises veulent une transition écologique juste et féministe. En tant que féministes, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- Intègre l'ADS+ dans la conception et la mise en œuvre de ses politiques et plans de lutte contre les changements climatiques.
- Assure une participation paritaire et représentative de la population montréalaise, non seulement dans les espaces consultatifs, mais aussi dans les espaces décisionnels liés à la transition écologique.
- Mise sur des mesures structurelles et collectives pour la transition écologique (ex. réglementations, aménagements et subventions).
- Élargir l'accès à la nature (parcs, berges et jardins) surtout dans les quartiers défavorisés.

-
- ¹ Louise Champoux-Pallié et Anne-Marie Croteau, « Pandémie : les femmes font-elles de meilleures leaders ? », The Conversation, 2020 [https://theconversation.com/pandemie-lesfemmes-font-elles-de-meilleures-leaders-137048?fbclid=IwAR3Y7tt37py0g74O4o6evFwM9eh_318LlhoG_K9bVN-z856SE7I0KksGZcvA]
- ² MTElles, « État des lieux 2018. Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action », 2018 [https://mtelles.ca/wp-content/uploads/2021/11/E%CC%81tat_des_lieux_MTElles_2018.pdf]
- ³ Pour plus d'exemples, consulter la trousse d'outils développée dans le cadre du projet MTElles [<https://mtelles.ca/wp-content/uploads/2021/11/MTElles-TrousseOutils-nov2020-final3.pdf>]
- ⁴ TGFM, « Le droit au logement on y travaille : et vous ? », Table des groupes de femmes de Montréal, 2021 [<https://www.tgfm.org/fr/48>]
- ⁵ Ce nombre vise à répondre au besoin des ménages actuellement en attente d'un logement social auprès de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Voir le rapport annuel 2020 de l'OMHM [https://www.omhm.qc.ca/sites/default/files/publications/Rapport_annuel_2020long_0.pdf]
- ⁶ ARTM, « Plan stratégique de développement du transport collectif 2021-2035 », Autorité régionale de transport métropolitain, 2021 [https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2021/04/PSD_adopt%C3%A9_R0A_2021-04-162.pdf]
- ⁷ MTElles, « État des lieux 2018. Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action », 2018 [https://mtelles.ca/wp-content/uploads/2021/11/E%CC%81tat_des_lieux_MTElles_2018.pdf]
- ⁸ Luc Cloutier-Villeneuve, « Marché du travail et rémunération », Institut de la statistique du Québec, 2020, p.6 [https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01680FR_Marche_travail_remun2020M05F00.pdf]
- ⁹ Conseil du statut de la femme, « Portrait des Québécoises en 8 temps », Québec, 2017, p. 17. [<https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-quebecoises-2017.pdf>]
- ¹⁰ Ibid., p. 21.
- ¹¹ FRAPRU, « Dossier noir : femmes, logement et pauvreté », Front d'action populaire en réaménagement urbain, 2019, [<https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/DNFemmes2019.pdf>]
- ¹² Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, « Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale », Québec, 2020, p. 1 [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/STAT_clientele_prog-aide-sociale_juin-2022_fr_MTESS.pdf]
- ¹³ Conseil des Montréalaises, « Avis du Conseil des Montréalaises pour une transition écologique juste et féministe à Montréal », à paraître à l'automne 2022.
- ¹⁴ Réseau québécois des femmes en environnement, « Femmes et changements climatiques ». [https://boutique.rqfe.org/wp-content/uploads/2021/04/fiche_RQFE_chang_clim_v3.pdf]